

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Vendée

ANNEXE 5

DEMANDE DE RETRAITE PROGRESSIVE ☐ 1^{ère} demande ☐ Renouvellement NOM PATRONYMIQUE: Prénom: Nom d'usage: Date de naissance : Lieu de naissance : Grade: Établissement d'affectation: Quotité de travail en 2025-2026 : Quotité de travail demandé en 2026-2027 : Cette demande de travail à temps partiel sur autorisation doit être effectuée en parallèle de la présente demande, lors de la campagne annuelle des temps partiels dans votre département. La pension étant versée par les caisses de sécurité sociale, je suis informé(e) que je dois m'adresser à ces organismes pour constituer mon dossier d'admission et connaître la recevabilité de ma demande ou obtenir toute autre information. La présente demande est faite pour la totalité de l'année scolaire 2026-2027 et ne peut être modifiée pendant cette période.Le cas échéant, son renouvellement devra faire l'objet d'une nouvelle demande pour 2027-2028. Fait à , le Signature

Pièces à joindre pour constituer la demande de retraite progressive :

- Relevé de carrière CARSAT (portant l'indication du nombre de trimestres) ;
- Demande de temps partiel sur autorisation (en annexe de la Circulaire « Demande d'exercice des fonctions à temps partiel ou de reprise à temps complet »);
- Document « Retraite progressive Attestation employeur ». Ce document est à demander par l'agent auprès de la CARSAT et/ou MSA puis à faire renseigner par le SAGEPP (et non par l'établissement).